Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le 18/11/2024



ID: 062-246200638-20241115-DCS_2024_058-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136 Date de la convocation et

d'affichage: 7 novembre 2024

Présents à la séance : 81

L'an deux mille vingt quatre, le treize novembre à 19 h 00, le Comité Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle des fêtes, à HERSIN-COUPIGNY, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 7 novembre 2024.

Etaient présents :

HENNEBELLE André (Allouagne), GORKA Liliane (Auchel), HOLVOET Marie-Pierre (Auchel), PLOEGER Lars (Auchel), DERLIQUE Martine (Auchel), CARRE Nicolas (Auchel), KUBIAK Brigitte (Auchel), PETIT Daniel (Auchel), DUCROCQ Marie-Rose (Auchel), BOULART Annie (Béthune), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), BARRE Bertrand (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), CORDONNIER Francis (Béthune), PERRIN Patrick (Béthune), BERROYER Béatrice (Béthune), SCALONE Jean-Pascal (Béthune), BREUVART PETITPAS Marie-Jeanne (Béthune), SOLHEID Hervé (Béthune), KWARTNIK Pierre (Béthune), DELESTREZ Patrick (Béthune), GOTTRAND Catherine (Béthune), DEKEYSER Fernand (Béthune), CAPELLE Virginie (Béthune), FIGENWALD Arnaud (Beuvry), VANBERGUE Marie-Cécile (Beuvry), VAMBRE Laurence (Beuvry), GOMES Adrien (Beuvry), DENIS Charline (Beuvry), DUCHATEL Julien (Beuvry), NASPINSKI Annie (Beuvry), DELBARRE Guillaume (Beuvry), GOLLIOT Jérôme (Drouvin-le-Marais), DELMAIRE Gérard (Drouvin-le-Marais), MALBRANQUE Gérard (Essars), MASSARD Pascal (Essars), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), BILLET Guy (Fouquereuil), WYNNE Pierre (Fouquières-lez-Béthune), DELORY Bertrand (Gonnehem), CHAPPE Eric (Gonnehem), ROUSSEL Philippe (Gonnehem), BAUDRIN Christelle (Gosnay), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), FONTAINE Laurent (Hersin-Coupigny), LECOMPTE Monique (Hersin-Coupigny), POIRET Thérèse (Hersin-Coupigny), LAVERSIN Corinne (Hinges), JOMBART Simon (Hinges), LEFEBVRE Valérie (Hinges), DISSAUX Frédéric (Labourse), PRUVOST Bernard (Labourse), COQUERELLE Alain

Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le 18/11/2024



ID: 062-246200638-20241115-DCS_2024_058-DE

DELANNOY Alain (Lapugnoy), **GOFFART** (Labourse), Jeannine (Lapugnoy), VEREECQUE Anne-Marie (Lapugnoy), DELANNOY Marie-Josèphe (Lozinghem). SEKULA Roseline (Lozinghem), URBANSKI Chantal (Noeux-les-Mines), HOBERG André (Noeux-les-Mines), SWITALSKI Jacques (Noeux-les-Mines), NOREL Francis (Noeux-les-Mines), ANTKOWIAK Corinne (Noeux-les-Mines), BLONDEL Dominique (Noeux-les-Mines), DOMART Sylvie (Noeux-les-Mines), LEPINE Muriel (Noeux-les-Mines), COUPET Marie-Noëlle (Sailly-Labourse), KUBINOWSKI Sylvie (Sailly-Labourse), TOROK Gilbert (Sailly-Labourse), RABEHI Dimitri (Sains-en-Gohelle), VOLCKAERT Véronique (Sains-en-Gohelle), LAURIER Georgia (Sains-en-Gohelle), CZECH Christelle (Sains-en-Gohelle), FOMBELLE Rémi (Sains-en-Gohelle), DUCLOY Nadine (Servins), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune), FLORCZYK Patrice (Vendin-lez-Béthune), DUFLOS Jacky (Vendinlez-Béthune), CHRETIEN Bruno (Verquigneul), BASSOM Françoise (Verquigneul), GROUX Jean-Marc (Verguin)

Ont donné pouvoir:

GACQUERRE Olivier donne pouvoir à ELAZOUZI Hakim, LOISEAU Ginette donne pouvoir à BARRE Bertrand, BERTOUX Maryse donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, BRIGE Corentin donne pouvoir à DELESTREZ Patrick, CHOCHOI Mélinda donne pouvoir à PERRIN Patrick, JEVTOVIC Zoran donne pouvoir à SCALONE Jean-Pascal, PHILIS Josette donne pouvoir à DEKEYSER Fernand, HARFAUX HAELEWYN Catherine donne pouvoir à GOTTRAND Catherine, BEIGNIER Ingrid donne pouvoir à CORDONNIER Francis, LEFEBVRE Nadine donne pouvoir à FIGENWALD Arnaud, BAUDET Tommy donne pouvoir à VANBERGUE Marie-Cécile, MASSART Yvon donne pouvoir à DELANNOY Alain, MULLET Rosemonde donne pouvoir à MEYFROIDT Sylvie, ALTIER Nathalie donne pouvoir à OGIEZ Gérard, SAUVAGE Martine donne pouvoir à LECOMPTE Monique, DESCAMPS Nicolas donne pouvoir à CARAMIAUX Jean-Marie, FAVIER Simon donne pouvoir à POIRET Thérèse, DEBAILLEUL Philippe donne pouvoir à WYNNE Pierre

Etaient Absents Excusés:

GOUILLART Pascale, LANVIN Patrick, VIVIEN Michel, BOY Serge, BLASZCZYK Laure, DANTEC Philippe, TURBERT Sandra, BEUGIN Francis, DOUVRY Jean-Marie, QUENIART Damien, DUBY Sophie, VARLET Valentin, LECOMTE Maurice, WATEL Sandrine, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, DAILLES Alain, SZCZEPANIAK Caroline, COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, GOZET-KONIECZNY Annette, LAISNE Philippe, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, DUCLERMORTIER José, MARCELLAK Serge, JASKULSKI Christine, GAYOT Romain, BACLET Charline, CARPENTIER Arnaud, HERNU Stéphane, HAPPIETTE Jean, CARLUS Annie, JOLY Monique, JURCZYK Jean-François, TASSEZ Thierry, DELAHAYE Joël, CODRON Jean-Luc

BERRIER Philibert, DIERS Véronique, WACH Patricia, BEAUVOIS Pierre, GIBON Monique, DECOURCELLE Catherine, POIRE Laurent, VAAST Stephan, SCAILLIEREZ Philippe, CARON Annick, GODART Céline, HENNEBELLE Dominique, DUCARIN Philippe.

Monsieur Gilbert TOROK, délégué(e) de la commune de Sailly-Labourse, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.







Code service: 120



Délibération n°DCS 2024 058

Comité Syndical du 13 novembre 2024

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Considérant que le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour les communes d'au moins 3 500 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, ainsi que dans les départements. (Articles L 2312-1 du CGCT).

Considérant que le rapport d'orientation budgétaire a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget, et qu'il doit être tenu par l'organe délibérant dans les deux mois précédant l'examen du budget, et ne pas avoir lieu lors de la même séance que celle concernant le vote du budget.

Conformément à l'article L 2313 – 1 du CGCT, le rapport d'orientation budgétaire sera publié sur le site internet de la collectivité.

Suite aux propositions recueillies lors de la commission Administration, Générale Planification et finances,

Monsieur le Président invite le comité syndical à procéder au Débat d'Orientation Budgétaire exigé par la loi.

Les membres du comité syndical reconnaissent avoir tenu un Débat d'Orientation Budgétaire en séance de ce jour.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus "Suivent les signatures" Pour extrait conforme

